

# Sommaire

C O M M U N E   D E   V A N D O E U V R E S

<b>Rubriques</b>	<b>Page</b>
Billet de la rédaction	2-3
Gens d'ici	4-8
Brèves communales	9-13
Aménagement	14-17
Echos du Conseil municipal	18-20
Contine des petits nains	21-23
Coin du lecteur	24
Paysage et environnement	25-26
Agenda	27
Informations communales	28

# Billet de la rédaction

C O M M U N E                      D E                      V A N D O E U V R E S

Comme vous l'aurez constaté en prenant en mains ce neuvième numéro de la *Coquille*, sa couverture fait peau neuve.

Après l'élaboration de diverses nouvelles maquettes, la majorité de vos élus ont opté pour une présentation plus moderne et colorée de l'organe communal.

Les couleurs essentielles de notre drapeau ont été reprises, à savoir le rouge (gueules), mais aussi et surtout le vert (sinople), couleur qui prédomine encore largement dans le paysage vandoeuvrien.

Une allusion graphique aux feuilles de chêne nous a également semblé de circonstance. Tout habitant de notre commune le sait, le charme de Vandoeuvres réside principalement dans ses allées et propriétés bordées de chênes, si chers à notre maire qui souhaite depuis plusieurs années déjà que la commune en compte un par habitant.

Le chêne, comme arbre, est naturellement signe de vie, mais aussi de force. Ainsi, comme le disait Lautréamont dans les *Chants de Maldoror* : "L'homme est un chêne. La nature n'en compte pas de plus robuste."

Puisse dès lors notre petite *Coquille* pérenniser son existence sur ces bases.

Le comité de rédaction espère que ces changements de couverture, laquelle tranche avec la précédente, vont accrocher le lecteur en mal de nouvelles locales.

Nous souhaitons que cette parution vous plaise. Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous adresser vos éventuelles remarques en les communiquant à la rédaction.

De manière générale, les observations que nous avons recueillies jusqu'ici montrent que notre lectorat est désireux de prendre connaissance des nouvelles typiquement locales, d'obtenir des informations sur l'existence d'institutions locales, outre les traditionnelles informations administratives et l'activité politique de vos représentants communaux.

Le présent numéro tente une fois encore de satisfaire vos attentes. Ainsi, vous en saurez plus sur les manèges de Vandoeuvres et de Crête, des familles Casthélaz - de Rham et Pradervand, bien décrits par l'une de vos élues et non moins cavalière, Viviane de Witt.

Vous trouverez également, sous forme de « Brèves », des informations importantes concernant la commune, en rappelant notamment aux communiens qu'il peuvent retirer leurs billets pour Expo.02 auprès de la mairie, à un tarif préférentiel. L'activité de l'année écoulée de la compagnie de sapeurs-pompiers y est aussi évoquée avec, en prime, les détails de quelques interventions, dont on retiendra l'aspect anecdotique.

Vous prendrez connaissance des précisions du soussigné relatives à un projet en cours sur la commune, qui ne manquera pas d'alimenter la discussion, ainsi que des dernières activités du conseil municipal par le président de la commission responsable de la *Coquille*.

Enfin, on ne résistera pas à inviter le lecteur à parcourir de manière attentive la prose de M. Daniel Rinaldi, dans sa désormais traditionnelle rubrique des *Petits nains*.

Au nom du comité de rédaction, je vous souhaite bonne lecture !

*Christophe Imhoos*

# Gens d'ici

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Ce mois-ci, dans le cadre de nos articles sur les entreprises établies dans la commune, nous allons à la découverte des Ecuries de Crête et du Manège de Vandœuvres.

Dans la belle campagne autour de Vandoeuvres l'équitation est dûment pratiquée. Notre commune a la chance de compter deux manèges grâce auxquels les amoureux du cheval peuvent s'adonner à leur passion.

## Les Ecuries de Crête

Commençons par le plus ancien, puisqu'il existe depuis 1933. Les Ecuries de Crête sont aujourd'hui la propriété de Monsieur Pierre Pradervand et sont dirigées depuis 2001 par son fils Julien.

Ce sont les grands-parents de Julien, Frieda et Elie Pradervand, qui se sont installés dans cette ferme agricole traditionnelle axée sur les cultures céréalières ainsi que l'élevage bovin et porcin, située 138 route de Mon-Ideé à Crête.



A cette époque, toute ferme comptait un certain nombre de chevaux employés aux travaux des champs et les écuries voyaient toujours la naissance de quelques petits poulains.

Pierre Pradervand, en 1954, fait l'armée dans la cavalerie et s'adonne avec passion à l'équitation. Avec son cheval militaire, il fait surtout des concours hippiques. De retour à la vie civile, il prend des chevaux en pension et en augmente peu à peu le nombre, tant et si bien que dans les années soixante, la ferme devient progressivement un club hippique.



En 1976, le dernier bovin est vendu et la Ferme de Crête devient les Ecuries de Crête.

Pierre et Julien Pradervand mentionnent toujours « agriculteurs » sur leur carte professionnelle, fiers de perpétuer une tradition familiale.

Aujourd'hui, ce centre équestre dispose de soixante places pour chevaux et poneys.

L'activité tourne autour de deux axes principaux : l'enseignement de l'équitation aux enfants avec des poneys pour l'apprentissage et l'entraînement de chevaux et cavaliers au saut d'obstacles de compétition.

Leçons dans le manège en extérieur, montes pour les propriétaires empêchés, ventes ou échanges de chevaux, les activités traditionnelles d'un manège se pratiquent toutes à Crête.

Autour des différents bâtiments s'inscrivent de nombreux parcs, un manège couvert, une carrière éclairée de quatre mille mètres carrés et un club-house.

Dans le grand paddock en sable, Pierre et Julien Pradervand organisent chaque année, en juin, un concours de saut national et, en automne, un concours d'entraînement pour débutants. Ces deux manifestations dotées de nombreux prix attirent beaucoup de monde.

C'est un plaisir d'assister à ces grands rassemblements qui prennent une allure de fête villageoise.

De nombreux camions et vans sagement rangés, des chiens de toutes races et de toutes tailles qui tournent en tous sens en liberté et bonne cohabitation, des familles heureuses chargées d'enfants, la buvette, le restaurant de plein air, quelques fournisseurs d'articles pour chevaux et cavaliers, les chevaux tout brillants, nattés, les obstacles colorés quand le soleil est de la partie, ces journées ont beaucoup de charme.

Pierre Pradervand, un seigneur sur sa terre, large sourire et générosité de cœur qui ne manque jamais de rendre un service à ses amis cavaliers au nom de cet amour du cheval qui est notre lien à tous, et qui dit avec beaucoup d'à propos : « Depuis 2001, c'est mon fils Julien qui reprend les rênes des Ecuries de Crête. »

Bonne chance Julien !

## **Le Manège de Vandœuvres**

Non loin de là, au 41 route de Choulex, le Manège de Vandœuvres, joli univers, deux belles maisons patriciennes, une serre, les écuries



de bois à l'ancienne, est aussi une entreprise familiale.

Il a été fondé en 1963 par Monsieur et Madame Maurice Casthélaz, sur des propriétés familiales.

En 1965, la commune utilise le Manège de Vandoeuvres et ses installations pour la commémoration des 150 ans de l'entrée de Genève dans la Confédération. Un immense repas champêtre y est organisé et une piste de danse est montée, sur laquelle les communiers s'en donnent à cœur joie.



Les installations sont très complètes: cinquante box, un manège couvert, un paddock de saut, un carré de dressage extérieur, une piste de galop en sable, des parcs et, depuis peu, un marcheur automatique pour détendre les chevaux sans intervention humaine.

Comme à Crête, il y a eu récemment une passation de pouvoir, Madame Casthélaz ayant décidé de passer la main depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001

à sa fille Marie-Claude et à son gendre Jean-Jacques de Rham, avocats tous deux. Ils sont aidés dans leur tâche par une jeune femme, Corinne, maître de manège de niveau supérieur, qui organise les cours d'équitation, de dressage et de saut pour enfants, débutants et cavaliers confirmés.

L'une des activités est la pension de chevaux et aussi la vente de chevaux. C'est le domaine de Michel Brand qui importe de beaux et bons chevaux irlandais. Nous sommes un groupe de cavaliers heureux de nos montures qui devons notre bonheur aux choix judicieux de Michel Brand.

Chaque troisième week-end d'août, Marie-Claude et Jean-Jacques de Rham organisent un concours de saut d'obstacles s'adressant aux cavaliers nationaux, régionaux, juniors et poneys, qui rencontre beaucoup

de succès et se termine de façon conviviale par une soirée filets de perches au son d'un orchestre très apprécié.

Cette année, le président de la Société Hippique de Vandœuvres, Jean-Jacques de Rham, a annoncé la création d'un derby de degré II, épreuve de terrain amusante à suivre pour les spectateurs, et, les 22 et 23 juin prochains, un concours de dressage.

Chacun de ces manèges a son ambiance propre, ses habitués, ses traditions, mais tous deux sont un monde d'entraide, d'amitié autour de ces passions communes que sont l'équitation et l'amour des chevaux.

Il faut souligner que les Ecuries de Crête, comme le Manège de Vandœuvres, sont des entreprises familiales gérées avec savoir-faire, mais au-delà, sont des lieux de vie, de sport, de spectacle, de partage, où il fait bon passer ses loisirs, rencontrer ses amis ou s'en créer de nouveaux, éduquer ses enfants à la connaissance de la nature et à l'amour des animaux, bref des entreprises qui ne participent pas seulement à la vie économique de la commune, mais contribuent de façon profonde à son côté humain et proche des gens.

A Crête, comme à Vandœuvres, les concours, qui sont des fêtes pour les cavaliers, sont ouverts à tous.

Dans un monde qui ne cesse de se replier sur lui-même, ceci mérite d'être souligné.

Merci à la famille Casthélaz de Rham et à Pierre et Julien Pradervand de maintenir sur la commune de Vandœuvres ces manèges, lieux de vie et de conservation des traditions séculaires du monde du Cheval.

*Viviane de Witt*



# Brèves communales

C O M M U N E                      D E                      V A N D O E U V R E S

## **EXPO.02**

Lors de la sortie de printemps, qui aura lieu le mercredi 5 juin, les Aînés partiront à la découverte de l'artéplage de Morat.

Pour des raisons d'organisation et de réservation, et vu le caractère exceptionnel de cette journée, un bulletin de pré-inscription sera adressé aux intéressés peu après les fêtes de Pâques.

Les personnes ou familles qui ont commandé des billets pour Expo.02 en bénéficiant de l'offre faite par la commune au mois de décembre 2001, pourront les retirer, à la mairie, dès le 15 avril.

## **NOUVEAU CIMETIERE**

Mi-mars, les travaux d'agrandissement du cimetière, dirigés par le bureau d'architectes paysagistes Gilbert Henchoz, ont pris fin.

Afin de permettre au terrain de se mettre en place, il sera toutefois nécessaire d'attendre environ 2 ans avant de pouvoir procéder à des inhumations. En revanche, le columbarium est utilisable dès maintenant.

Des bancs ont été mis en place et le bassin rempli d'eau. Chacun peut ainsi venir se recueillir ou, simplement, se promener dans ce parc, qui se veut aussi un lieu de promenade.

## **CHEMIN DE LA BLONDE**

Depuis Pâques, et si l'on excepte les problèmes de coordination avec les chantiers avoisinants en cours, le chantier du chemin de la Blonde est terminé.

Les travaux de mise en séparatif eaux claires/eaux usées, conduits par Monsieur Pierre Erbeia, ont également bien avancé sur toutes les parcelles privées, notamment en raison de la bonne volonté et de l'excellente collaboration des riverains concernés.

Quant aux mesures de modération de trafic, menées à bien par le bureau Ertec, en la personne de Monsieur Pierre Bornet, elles seront

complétées par une mise en zone 30 km/h, actuellement à l'étude. Le revêtement définitif de la chaussée sera posé au mois de septembre prochain.

Afin de conserver un esprit champêtre à cette zone de transition entre ville et campagne, ces mesures ont été agrémentées de haies vives et de rosiers indigènes et accompagnées de cheminements piétonniers en matériaux stabilisés.

Les autorités communales remercient chaleureusement tous les habitants du quartier pour leur patience, leur compréhension et leur collaboration au bon déroulement de ces travaux, qui ont profondément perturbé leur tranquillité durant de longs mois.

Pour la **sécurité** des différents usagers de ce chemin et la **quiétude** des riverains, la **mairie prie instamment** les bénéficiaires de ces mesures de ralentissement et tous les automobilistes de bien vouloir :

- **stationner exclusivement** dans les places réservées à cet effet;
- ne **pas rouler – ni, a fortiori, stationner – sur les cheminements piétonniers**;
- **respecter les priorités**, les rétrécissements ayant été construits dans le seul but de ralentir le trafic;
- **observer une vitesse adaptée** à ce secteur, aménagé de manière privilégiée.

### **PAYSAGE, ENVIRONNEMENT**

À la demande de plusieurs concitoyens, la commune a repris les cours annuels de jardinage. Le samedi 2 mars, une trentaine de personnes ont bravé les giboulées pour suivre les conseils dispensés par Monsieur Nicolas Varidel sur la taille des arbres fruitiers. Celui-ci nous a également rappelé l'importance de constituer des vergers à hautes tiges; non seulement parce que ceux-ci permettent de préserver des espèces traditionnelles mais également parce qu'ils sont un lieu d'approvisionnement et de nidification pour l'avifaune.

Considérant le succès rencontré par ces séances, la commune songe à en organiser deux par année. Nous accueillons, dans ce sens, toute proposition de votre part sur le thème du jardinage et de l'arboriculture.

### **INTERNATIONAL**

L'association *La Porte du Tibet* a sollicité les municipalités de Genève et de France voisine pour commémorer de manière symbolique l'invasion du Tibet par la Chine en 1959. De même que Gy, Soral, Puplinge,



*Photo E. Foëx*

Carouge, Plan-les-Ouates, Veyrier, Ferney-Voltaire, Gex et Divonne, Vandoeuvres a hissé le drapeau du Tibet sur le fronton de la mairie durant le week-end des 9 et 10 mars. La commune de Bernex se

veut, elle, beaucoup plus solidaire puisqu'elle a accepté de laisser le drapeau en place une année durant.

### **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

L'espèce *columba livia* ayant élu domicile d'une manière trop envahissante sous les avant-toits du 2-4 route de Choulex, il sera procédé prochainement à un *dépigeonnage*, selon le terme savoureux utilisé par les professionnels de ce genre d'opération.

### **INFORMATION & COMMUNICATION**

Vandoeuvres développe sa présence sur Internet. Le site, que l'on espère devenir le plus complet possible, est alimenté régulièrement tant au niveau historique, que géographique et iconographique.

Les procès-verbaux des plenums du conseil municipal sont également accessibles via la « toile. » À votre clavier donc !

C. K. et E. F.

### **ACTIVITES RECENTES DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS**

La dernière assemblée générale de la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandoeuvres, qui s'est tenue le 17 janvier dernier, fut l'occasion pour son capitaine, Thierry Pradervand, de dresser un bilan des activités de l'année écoulée.

Deux interventions méritent d'être décrites un peu plus en détail, vu leur caractère singulier.

Le jour de Noël, le capitaine, l'appointé Daniel Margel et le sergent-major soussigné se sont rendus en milieu de matinée au chemin du Rossignol, sur alarme d'un retraité des sapeurs-pompiers, Marc Hardmeyer, pour un départ de feu. Notre ami Marco s'est fait piéger comme un débutant; après un bon feu de cheminée pour le Réveillon, croyant les cendres froides, il les vida dans le compost au fond de son jardin.

C'était sans compter sur la nécessaire vigilance que commandaient les circonstances. En effet, certaines cendres étaient encore incandescentes et ont tout naturellement bouté le feu aux feuilles mortes ainsi qu'au bois de découpe et autres bâches en plastique qui, très vite, ont commencé à partir en fumée.

Grâce à l'intervention rapide des hommes de piquet, le début de sinistre a été maîtrisé par l'utilisation du matériel de première intervention, soit un véhicule léger comportant une citerne de cinq cents litres dotée d'une "attaque rapide" permettant, à l'aide d'une lance de taille moyenne, d'intervenir immédiatement sur les petits sinistres.

Grâce à un mélange d'eau et de mousse, le compost a ainsi été étouffé par l'aspersion de ce produit. Un tapis blanc a été créé, ressemblant à de la neige, que les pompiers ont déposé en guise de décoration de Noël chez leur ancien collègue Hardmeyer.

Ceux-ci se sont par ailleurs félicités de la rapidité de leur intervention et de leur mobilité, puisque le service d'incendie et de secours (S.I.S.), arrivé presque en même temps qu'eux, n'a pu engager son camion moto-pompe dans la propriété en raison des dimensions de celui-ci... !

Autre intervention singulière à relater : en octobre dernier, le capitaine de la compagnie de Vandoeuvres a été alerté par un communier pour une lettre suspecte, susceptible de contenir de l'anthrax. Thierry Pradervand s'est rendu sur les lieux et a rapidement examiné l'enveloppe et son contenu, pour ensuite rassurer son destinataire sur son caractère inoffensif. Le capitaine Pradervand a toutefois été rappelé à l'ordre par les services cantonaux déplacés en force peu après son arrivée pour le caractère expéditif de son intervention.

En effet, il fut très rapidement rejoint par la police, le S.I.S. ainsi que le service d'écotoxicologie qui avaient pris l'alerte très au sérieux et dépêché leurs meilleurs spécialistes...

*C. I.*

# Aménagement

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

## Projet d'un parking d'échange sur la commune de Vandoeuvres

Sur délégation du conseil municipal, les commissions *Routes et Bâtiments communaux* planchent actuellement sur la possibilité de créer un parking d'échange sur la commune pour répondre à un double besoin : celui d'augmenter l'offre de places de parking au centre du village, mais aussi et surtout de canaliser le flot de circulation, en particulier les pendulaires, afin de les drainer sur ce nouveau parking et les décourager à se rendre en ville. Ce projet, s'il aboutit, réduirait de manière notable le trafic dans la région, plus particulièrement sur la commune, au plus grand bénéfice de ses habitants.



L'emplacement n'a pas été difficile à trouver. Le terrain de jeu jouxtant la salle communale, communément appelé « terrain vert », ainsi que le terrain de tennis, constituent le lieu le plus approprié.

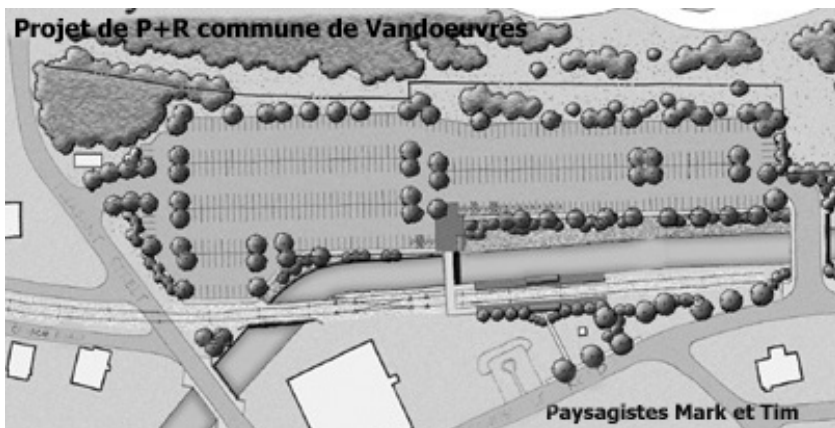
Mandat a donc été confié à un architecte de la commune d'élaborer un projet qui aurait les contours décrits ci-après.

Pour ne pas porter atteinte à l'environnement et en respectant les critères de l'Agenda 21 pour un développement durable, ce parking serait enterré. Il sauvegarderait ainsi l'esthétique actuelle des lieux, bordés de champs agricoles. Il comporterait trois sous-sols et offrirait environ trois cents places. Une liaison souterraine possible avec le parking actuel des récents immeubles communaux de la route de Choulex/route de Meinier est étudiée.

L'accès se ferait par la route de Meinier, mais aussi par la route de Choulex à l'aide d'un tunnel long de deux cent cinquante mètres, pour autant que les servitudes de passage sur les propriétés concernées puissent être créées.

D'après une étude informellement commandée auprès de l'O.T.C., il ressort que, utilisé à pleine capacité, le parking envisagé réduirait le trafic sur la commune de quarante pour cent.

C'est dire si ce projet est prometteur !



S'agissant du financement, un des représentants de la Fondation des Parkings, habitant bien connu de la commune, a d'ores et déjà été approché pour obtenir son soutien. Sur la base des premiers éléments portés à sa connaissance, il a manifesté son enthousiasme. Reste à convaincre bien évidemment les autorités cantonales et fédérales dans la mesure où leur aval devra être obtenu.

En tout état de cause les élus municipaux entendent bien engager toutes leurs forces dans cet audacieux projet, soucieux du bien de leurs administrés.

Les tarifs du parking seraient alignés sur ceux en vigueur dans le canton, plus particulièrement sur ceux pratiqués par d'autres parkings d'échange avec, bien entendu, des conditions attractives réservées aux habitants de la commune : des box fermés pourraient être envisagés à leur attention, certains de grande capacité pouvant accueillir d'autres véhicules légers, voire bateaux de petite taille pour répondre ainsi aux besoins de certains d'entre eux qui se plaignent de manquer de place.

Concernant les pendulaires, plus particulièrement les frontaliers, ils seraient particulièrement bien servis puisque, outre la place de parking qui leur serait offerte à des conditions compétitives, la ligne TPG numéro 33 serait prolongée devant le centre communal pour pouvoir les réceptionner à leur sortie du garage. Les responsables des TPG, à qui les esquisses de ce projet ont été soumises, ont marqué un très vif intérêt. Les TPG seraient même prêts à doubler - voire tripler - aux heures de pointe les fréquences de cette ligne pour répondre à leur besoin. Pour inciter les pendulaires à utiliser ce parking, un des membres de la commission a même suggéré que, lors du lancement du parking, café et croissants soient offerts à l'*Auberge communale*; consulté à ce propos, son gérant a applaudi cette initiative.

En outre, ce parking permettra également de mieux accueillir les personnes n'habitant pas sur la commune



qui se rendent aux manifestations organisées par celle-ci, notamment lors des événements traditionnels des Promotions, Premier août et Escalade, mais aussi lors des animations culturelles d'été au parc de la mairie. De plus, la Fondation *Maisons Mainou* est elle-même partie prenante au projet puisqu'elle souhaite développer ses activités culturelles, comme chacun le sait. Un de ses représentants a été récemment auditionné pour étudier la création d'un chemin pédestre de liaison entre le futur parking et les *Maisons*

*Mainou*, lequel pourrait prendre la forme d'un sentier thématique au



gré des saisons. Certains propriétaires des terrains sur lesquels passerait ce sentier pédestre ont d'ores et déjà émis un préavis positif.

S'agissant du respect de l'environnement du parking projeté, comme le futur parking d'échange du Port Noir, il n'y portera aucune atteinte puisqu'il sera enterré. Ses voies d'accès seront même bordées de chênes conformément au souhait de la mairie qui est toujours à la recherche de nouvelles plantations. Dans la mesure où le différend qui l'oppose actuellement aux propriétaires des parcelles longeant le chemin de la Manche - dont la presse s'est récemment fait un large écho - devait conduire à la suppression des chênes fraîchement plantés, ceux-ci pourraient être déplantés et replacés aux endroits stratégiques du parking !

L'architecte mandaté soumettra son projet aux autorités communales tout prochainement. Les commissions concernées souhaitent procéder rapidement afin d'obtenir l'aval du conseil municipal pour lancer ensuite les procédures d'autorisation de construire. En faisant preuve d'optimisme, on peut espérer que les travaux démarrent avant la fin de la présente législature.

Une séance d'information sera organisée à la salle communale à laquelle tous les habitants de la commune seront conviés.

*Christophe Imhoos*

# Echos du Conseil municipal

C O M M U N E D E V A N D O E U V R E S

Une séance, qui s'est tenue le 10 février dernier, a occupé votre conseil. C'est une fois encore le Centre de compostage d'Arve-Lac (C.C.A.L.) qui a d'entrée retenu notre attention. Mme le Maire nous a rapporté, en substance, la teneur des discussions qui eurent lieu lors de la dernière séance du GICAL, soit du groupement de toutes les communes intéressées par ce projet.

On apprendra que la situation a beaucoup évolué, dans un sens que l'on peut qualifier de positif. En effet, pour la première fois les doléances de notre commune ont été sinon entendues, à tout le moins écoutées, lorsqu'elle a fait valoir qu'elle ne s'opposerait pas à une activité de compostage, qui a toujours eu cours sur le site de M. Demont, pour autant que ce soit le projet prévu initialement qui soit réalisé.

Cela signifie que l'aspect méthanisation sera définitivement abandonné et avec lui la dimension industrielle du projet. Cette solution de compromis fut en outre appuyée tant par les représentants des S.I.G., qui envisagent de reprendre l'activité du C.C.A.L., que par les représentants du DIAE présents à la séance. Selon ces derniers, la méthanisation ne fonctionne pas bien au Nant-de-Châtillon où des tentatives ont lieu.

En outre, une expertise a montré qu'il fallait 20'000 tonnes de déchets par an pour assurer la bonne marche de l'usine, dont une bonne partie de déchets humides que les communes d'Arve-Lac ne collectent pas.

Par ailleurs, un avis de droit commandé par la commune de Collonge-Bellerive relève de nombreux autres problèmes, même en ce qui concerne une simple activité de compostage sous serres.

En tout état votre commune n'a pris aucun engagement ferme et attend de recevoir un projet de convention reprenant ses exigences avant de le soumettre à votre conseil municipal, qui décidera de lui donner la suite qui s'imposera au regard des prochains développements de ce dossier.

Cela étant, nous ne perdons pas de vue qu'un projet redimensionné serait certainement préférable à l'état actuel du tas de déchets qui jonche le terrain de M. Demont.

On relèvera encore, pour clore momentanément ce débat, que le résultat de l'étude sur la qualité de l'épandage actuellement pratiqué par MM. Stalder et Favre est tombé. Selon ses conclusions, le procédé est intéressant et ne souffre pas des critiques non fondées formulées par le service cantonal de gestion des déchets. Nous continuerons ainsi à composter de cette façon respectueuse de l'environnement.

L'écologie est restée au cœur du débat le temps de traiter le dossier des chênes nouvellement plantés à proximité d'un terrain agricole appartenant à M. Séchaud, lequel a refusé toutes les propositions transactionnelles de la commune et lui a fait savoir par avocat qu'il exigeait l'arrachage desdits chênes.

L'interprétation donnée au texte de loi visé par le conseil de M. Séchaud est contestée par la commune qui le lui a fait savoir. On relèvera en effet que ladite interprétation, se fondant sur une anticipation de la hauteur des chênes, entraînerait, avec une vraisemblance confinante à la certitude, l'impossibilité de planter des arbres à l'avenir, sauf à les mettre au milieu des champs.

Au reste, cette loi, récemment modifiée, n'a jamais été appliquée. Et pour cause, elle est tellement incohérente qu'elle est en passe d'être modifiée. La *Coquille* vous informera des prochains développements de ce dossier.

La culture s'est ensuite réservée une part de notre temps : le conseil municipal a écouté Mme Kuffer lui présenter le prochain spectacle en plein air qui aura lieu dans le parc de la mairie du 5 au 20 juillet prochain. Il s'agira d'un théâtre de mouvements sur une musique symphonique d'Arthur Honegger, *Le dit des jeux du monde*, mis en scène par Pierre-Alexandre Jauffret.

Le comité d'organisation, qui fait appel à vous dans le présent numéro, est composé de MM. Hagmann, Foëx, Brichet, Imhoos et Pradervand ainsi que de Mmes Kuffer, Gourdou-Labourdette, d'Hespel, Bosset, Turrettini, Ricou et Stalder.

Nous sommes passé ensuite aux rapports des commissions.

Un seul a fait l'objet d'un débat, celui de la commission *Bâtiments communaux*, *PCi* à propos d'un projet d'aménagement des combles de la nouvelle école.

En vérité, il s'agissait d'obtenir l'aval du conseil municipal pour réaliser une étude de faisabilité de classes supplémentaires dans la nouvelle école en cas de besoin. Le dossier a été renvoyé en commission de manière à ce que soient étudiées toutes les solutions d'aménagement, tant de l'ancienne école que de la nouvelle, pour le cas où des classes supplémentaires devraient être ouvertes.

Le conseil municipal a ensuite accepté à l'unanimité la liste des jurés des tribunaux pour l'année 2003. C'est avec une pareille unanimité qu'un remaniement parcellaire modeste et gratuit a été accepté.

Enfin, par onze voix favorables, aucune défavorable et deux abstentions, le conseil a accepté le règlement du Fonds culturel de la commune qui lui était présenté par l'exécutif.

Il s'agissait en réalité de concrétiser par un texte la constitution du fonds précité qui avait été acceptée par délibération du 10 décembre 2001. On rappellera ici que ce fonds est destiné à la promotion et à la mise en œuvre de projets culturels initiés par la commune et réalisés sur son territoire. Il sera alimenté par une subvention annuelle prévue au budget de fonctionnement ainsi que par les revenus de sa fortune, les legs, et autres dons.

L'unanimité fut de mise s'agissant du changement de dénomination de la parcelle communale 2701 qui devient «Chemin des Peutets» et qui cesse d'être «Chemin de la Manche».

Enfin, je vous signale, pour clore les présents échos, que les ifs du nouveau cimetière seront remplacés par une autre essence d'arbres, l'if étant dangereux pour les chevaux, et que des bancs seront installés dans le parc de la mairie.

Qu'on se le dise!

*Nicolas Terrier*

# Contine de l'An 0 épisode 7

C O M M U N E   D E   V A N D O E U V R E S

## D'un nain seul à d'autres



Accroché dans les bras de son voisin, qui chantait, le dernier nain n'entendait plus sa mémoire.

Il ne la cherchait même plus, tant elle lui revenait habituellement à chaque réflexion sans savoir ce qu'était un rêve.

Cette fois le vide du silence avait remplacé la mélodie.

Dernier, il le serait sans doute, pas d'alternative, pas de sortie honorable.

Maintenant que l'assis voguait sur cette vague, sur ce souffle, dans cet élan provoqué par l'intégration de ses nouveaux amis, peu de prairies voisines ne le connaissaient pas.

Le vent chuchotait à toutes ces oreilles qui s'étaient contentées de musiques de toutes sortes jusque là et l'herbe ne semblait plus pouvoir changer de couleur ou de profondeur.

Maintenant que cette maudite campagne serait enfin comme avant ce cheval.

Quel cheval ?

Déjà un cycle, de saisons, de lumières répétées plusieurs fois l'une après l'autre.

Sans le savoir cette naissance était une fin, pas en soi, plutôt enfin. Le droit du repos et son mérite existent dans cette contrée verdoyante à chaque saison et dans ce fond de campagne la douceur ambiante se contredit toujours avec son histoire.

Facilement contents, tous les petits nains, ceux qui ne sont pas des grands, se réjouissaient de la grande fête où ils pourront tous s'asseoir aussi, juste un instant, comme une éternité.

Tout recommencera demain sans effort et sans avoir à se reconnaître pour ne pas regretter les absents.

L'âme prétentieuse pouvait s'isoler parmi les autres nains qui l'écoutaient encore, par force et par habitude, sans se rendre compte que son image ne se reflétait plus que dans ces flaques d'eau parsemées sur les routes.

Peu de voyages.

Assis, seuls, quelques nains attendaient ; s'attendaient eux-mêmes, sans vouloir ne plus rester seuls sans se chercher.

C'est l'instant que choisit le hasard pour perturber les petits complots de prairie en retournant les feuilles éparpillées.

Les couleurs n'étaient plus les vraies, celles qui se criaient par-dessus les arbres et que l'on entendait dans d'autres champs lointains par leurs visages et leurs musiques.

L'autre face enfin visible, qui lentement prenait le dessus, laissa échapper un cri presque doux au nain le plus noir et gris, qui s'endormit souriant, presque content.

Sa félicité visible entre les brins d'herbes cachait cette lame plantée

adroitement dans son dos, sans pour autant lui faire mal.

Etrange anniversaire de tempête avec un gisant souriant et content de se voir encore, juste un instant, ramasser des feuilles de la même couleur.

Grand, assis, noirs et gris les nains restaient petits.



*Daniel Rinaldi*

# Coin du lecteur

C O M M U N E   D E   V A N D O E U V R E S

Parmi d'autres cartes de remerciements, les autorités communales ont reçu ce gentil petit message de Monsieur Isidore Bonstein.

*De Vandœuvres, un Aîné,  
J'ai bien apprécié  
L'excellent déjeuner  
Entre amis dégusté.*

*On vient vous remercier  
De l'amabilité  
Qu'au cœur vous distillez  
Pour nous les « déplumés »...*

*I. Bonstein*



# Paysage et Environnement

C O M M U N E                      D E                      V A N D O E U V R E S

Suite aux articles parus sur les haies bocagères et les arbres fruitiers à hautes tiges, des lecteurs nous ont demandé des adresses d'horticulteurs auprès desquels ils pourraient trouver conseil.

Monsieur Nicolas Varidel, arboriculteur à Vernier, a bien voulu nous constituer cette liste :

**AEBI-KADERLI**, Bernstraße, 3186 Düringen, Fribourg

Tél. : 026/481.44.44

Pour les arbres fruitiers et les plants forestiers.

**GIRARD LOUIS**, route de Penthéraz, 1375 Corcelles

Tél. : 024/441.82.43

Pour d'anciennes variétés d'arbres fruitiers.

**CENTRE HORTICOLE DE LULLIER**, 1254 Jussy

Pour les arbres fruitiers.

**TONI SUTER**, Baden-Dättwil

Tél. : 056/493.12.12.

Pour d'anciennes variétés d'arbres fruitiers.

**FRUCTUS**, M. Roger CORBAZ, route de Bénex 18, 1197 Prangins

Tél. : 022/361.45.24.

Très bon spécialiste des anciennes variétés d'arbres fruitiers.

**PRO SPECIE RARA (ANTENNE ROMANDE)**, Mme Denise Gauthier  
Au Conservatoire et Jardin botanique, 1291 Chambésy.

Tél. : 022/418.52.25.

Pour tout ce qui concerne les plantes menacées d'extinction.

**WALDER AG**, 4125 Riehen 2.

Très bonne qualité de plants forestiers.

**PÉPINIÈRES DE GENOLIER**, 1272 Genolier

Tél. : 022/366.14.80.

Assortiment d'arbustes indigènes, de plants ornementaux et d'arbres.

Pour des renseignements complémentaires : **PRO NATURA GENÈVE**,  
action sauvegarde des vergers traditionnels, 16, rue Chausse-Coq,  
1204 Genève. Tél. : 022/311.10.10.

PUBLICATIONS :

**Collectif**, *Les vergers à hautes tiges*, Genève, Pro Natura, numéro  
2/1997.

*E. F.*

# Agenda

C O M M U N E                      D E                      V A N D O E U V R E S

## **BIBLIOBUS**

Un jeudi par mois, le Bibliobus est à votre disposition au centre communal, de 15h. à 16h30. Voici le calendrier 2002 :

18 avril	16 mai	13 juin	11 juillet
8 août	3 octobre	28 novembre	

## **BILLETS POUR EXPO 02**

Les personnes ou familles qui ont commandé des billets pour Expo.02 en bénéficiant de l'offre faite par la commune au mois de décembre 2001 **pourront les retirer, à la mairie, dès le 15 avril.**

## **SORTIE DES AÎNÉS**

Cette année, pour leur sortie du printemps, les Aînés se rendront à **Morat le 5 juin prochain.** Pensez à réserver déjà cette date !

## **CARTES DE COMMUNIER**

Ces cartes sont délivrées gratuitement à la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photographie. Elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex.

# Informations communales

C O M M U N E   D E   V A N D O E U V R E S

## **Mairie ☎ 022/750.14.18**

Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

**Etat-civil** (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001) :

Mairie de Cologny - 24, route de la Capite ☎ **022/737.49.49**

## **Voirie ☎ 022/750.23.15**

M. Thierry Pradervand

*Ordures ménagères* : mardi et vendredi dès 6h30

*Déchets de jardin* : lundi dès 13h. **de mi-mars à décembre**

*Papier et carton* : dernier mercredi du mois

*Objets encombrants* : premier mercredi du mois

*Verre, PET, ALU* : conteneurs au parking du centre communal

*Frigidaires* : s'adresser à la mairie

## **Service du feu ☎ 022/750.23.15**

Capitaine Thierry Pradervand, commandant des Sapeurs-Pompiers de Vandoeuvres

## **Poste de Vandoeuvres ☎ 022/750.12.30**

*Heures d'ouverture* : lundi - vendredi : 8h15-11h45 et 14h40-17h45  
samedi : 9h00-11h00

**Ecole enfantine et primaire** 4, route de Pressy ☎ **022/750.22.17**

**Jardin d'enfants** *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ **022/750.10.01**

**Garderie** *La Tanière de l'Eveil*, 2, route de Pressy ☎ **022/750.14.08**

**Association Koala**, 47, route de Mon-Ideé ☎ **022/349.30.66**

**Service d'urgence des médecins** (jour et nuit) ☎ **022/320.25.11**

**FSASD** (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **022/420.20.00**

**CASS** (Centre d'action sociale et de santé) Mme C. Lauper entre 14h00 et 15h00 ☎ **022/855.07.75**

**Cartes d'identité** délivrées à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00  
ou sur rendez-vous ☎ **022/750.14.18**